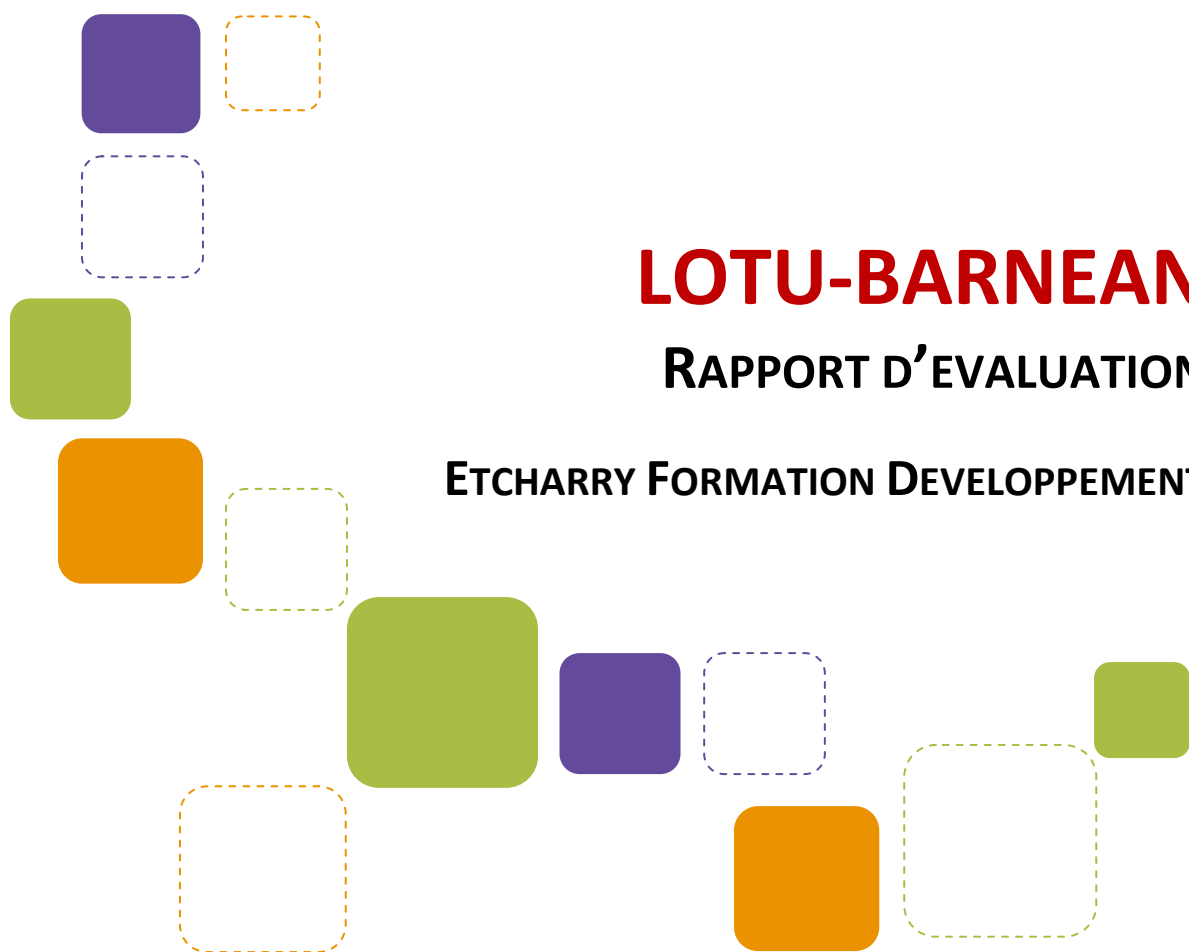


ministère  
éducation  
nationale  
jeunesse  
vie associative



Fonds  
d'expérimentation  
pour la jeunesse



# LOTU-BARNEAN

## RAPPORT D'ÉVALUATION

ETCHARRY FORMATION DEVELOPPEMENT

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative  
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)



## INTRODUCTION

---

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°AP1 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



Intitulé du projet  
**LOTU-BARNEAN**

Structure porteuse du projet  
**MISSION LOCALE AVENIR JEUNES PAYS BASQUE**  
Dominique MARTY - Directrice

Structure porteuse de l'évaluation  
**ETCHARRY FORMATION DEVELOPPEMENT**  
Xavier BAYLAC – Directeur Général

Durée d'expérimentation : 28 mois

Date de remise du rapport d'évaluation : 31 mars 2012



## RÉSUMÉ

La Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque s'est très tôt impliquée dans l'insertion sociale et professionnelle des publics ayant de grandes difficultés, ayant fait le choix d'intervenir en Maison d'Arrêt de Bayonne pour permettre à des jeunes incarcérés de bénéficier d'un accompagnement global et personnalisé vers l'emploi et/ou la formation et, le cas échéant, de mieux préparer la sortie de détention s'inscrivant ainsi de manière volontaire dans des initiatives visant à lutter contre la récidive.

A partir de septembre 2005, la mise en œuvre de l'initiative « LOTU » a généré la construction d'une plate-forme d'acteurs par le biais d'un partenariat réellement inédit. Autour de la Mission Locale et du JAP du TGI de Bayonne, les différents acteurs de la justice, du logement, du social, de la formation et de l'emploi, de l'entreprise... ont engagé une démarche collective en proposant des modalités d'accompagnement optimisant les chances d'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes en grande précarité. Dans cet objectif, le cercle des acteurs de l'insertion s'est considérablement élargi, en considérant que les entreprises, en particulier, au même titre que les acteurs du monde judiciaire ou de ceux du logement, ont non seulement un rôle et une place légitime à tenir dans le processus d'insertion, mais que leur implication dans ce processus est un des ingrédients générateurs de réussite.

Bénéficiant des moyens du programme européen EQUAL, le projet LOTU, organisé autour d'un comité de pilotage partenarial fort, a pu tester et évaluer ces hypothèses de travail pendant 3 années. Il ne fait plus de doute, pour les acteurs impliqués et autres parties prenantes, comme pour les bénéficiaires, que face à des personnes en état de difficultés cumulées, il est essentiel qu'une chaîne de professionnels et d'acteurs de la société se mobilise pour obtenir des solutions adaptées et aboutir à une réelle et durable insertion.

Dans cette même logique, partant du postulat que plus la construction du projet se positionnait en amont, plus l'accompagnement pouvait produire de l'efficacité, le projet LOTU-BARNEAN entendait développer un accompagnement adapté au profit spécifique des jeunes incarcérés en Maison d'Arrêt, dans la mesure où les effets de l'action menée jusqu'alors avaient essentiellement bénéficié aux jeunes suivis en milieu ouvert.

Pour autant, si les principes avancés restent éminemment pertinents et valides, le projet LOTU-BARNEAN n'a pas atteint les objectifs fixés et, ce, pour deux raisons principales :

- L'arrêt de fait de l'initiative LOTU, dont les protagonistes et en premier lieu le maître d'ouvrage concerné n'ont pas su/pu trouver les modalités de pérennité à l'issue de la séquence et des financements européens EQUAL ;
- L'incapacité de l'opérateur principal, faute de moyens et des compétences nécessaires, à assurer la fonction indispensable d'animation et de coordination du collectif partenarial créé à cet effet.

Néanmoins, au-delà des résultats mitigés qui sont présentés et expliqués ci-après le projet laisse clairement apparaître les possibilités et le potentiel que porte une dynamique partenariale déjà expérimentée durant la phase initiale LOTU... Dynamique adaptable et transférable, sans aucun doute, pour peu que certains préalables soient appréhendés, pris en compte et mis en œuvre.



## NOTE DE SYNTHÈSE

---

### Un contexte d'intervention

Le projet d'expérimentation **LOTU-BARNEAN** repose sur une problématique générale : l'insertion socioprofessionnelle des « jeunes placés sous main de justice » et la lutte contre la récidive.

Pour ce faire, il prend appui sur un territoire riche d'une première expérimentation sur l'accès à l'emploi en entreprise marchande de ces mêmes publics, **l'initiative LOTU** qui, à partir de septembre 2005, a généré la construction d'une plate-forme d'acteurs, en milieu ouvert, par le biais d'un partenariat réellement inédit.

Ainsi, autour de la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque et du Juge de l'Application des Peines du TGI de Bayonne, les différents acteurs de la justice, du logement, du social, de la formation et de l'emploi, de l'entreprise... ont engagé une démarche collective en s'efforçant de proposer des modalités d'accompagnement optimisant les chances d'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes en grande précarité placés sous main de justice. Dans cet objectif, le cercle des acteurs de l'insertion s'est considérablement élargi, en considérant que les entreprises en particulier, au même titre que les acteurs du monde judiciaire ou de ceux du logement, ont non seulement un rôle et une place légitime à tenir dans le processus d'insertion, mais que leur implication dans ce processus est un des ingrédients générateurs de réussite.

Il ne faisait plus de doute, pour les acteurs impliqués dans LOTU tout comme pour les bénéficiaires, que face à des personnes dans un état de difficultés cumulées, il est essentiel qu'une chaîne de professionnels et d'acteurs de la société se mobilise pour obtenir des solutions adaptées et aboutir à une réelle insertion. C'est pourquoi, dans la continuité de cette initiative, l'expérimentation LOTU-BARNEAN a été voulue et pensée en prolongement et continuité de ce dispositif d'accompagnement déjà existant, en plaçant le curseur le plus en amont possible, durant le temps de l'incarcération dans la mesure où les effets de l'action menée jusqu'alors avaient essentiellement bénéficié aux jeunes suivis en milieu ouvert, en utilisant le levier de la formation comme modalité d'incitation et de motivation à la construction d'un projet de sortie et d'une stratégie individuelle d'insertion.

C'est donc dans l'enceinte de la **Maison d'Arrêt de Bayonne** que s'est développé le projet LOTU-BARNEAN, à partir de l'automne 2009. Au lancement du projet LOTU-BARNEAN, l'effectif moyen était de 157 détenus/jour en 2008, ce qui équivalait à un surencombrement moyen de 203%, avec des pointes 250% en été... Au 31 décembre 2008, 31 détenus se trouvaient dans la tranche des 18/25 ans, 84% d'entre eux étant incarcérés pour des durées inférieures à 1 an.

Par ailleurs, de part sa situation géographique frontalière, la Maison d'Arrêt de Bayonne détient un fort taux d'étrangers avec en moyenne 19 nationalités différentes, la population locale représentant en moyenne 30% de l'effectif.

Enfin, L'Unité Locale d'Enseignement de la Maison d'Arrêt de Bayonne disposait, en 2008, de deux enseignants spécialisés du premier degré à plein temps, accueillant en moyenne 250 personnes détenues par an (*plus de la moitié des personnes incarcérées, en tenant compte du turn-over*). Le planning de l'unité d'enseignement est composé de façon à maintenir l'école ouverte en continu du Lundi au vendredi. De même, l'année scolaire a été composée de manière à maintenir la structure ouverte pendant 41 semaines, avec des coupures d'une semaine seulement.

L'unité d'enseignement a intégré et organisé de nombreuses interventions de bénévoles (*CLIP informatique, GENEPI, Croix-Rouge...*). Les résultats aux examens sont supérieurs aux moyennes nationales.

### **L'expérimentation envisagée**

L'expérimentation, objet de l'évaluation, se proposait de développer, au bénéfice des jeunes incarcérées, un accompagnement renforcé dès le temps de l'incarcération, pour :

- anticiper et appuyer la préparation et la construction du projet de sortie ;
- enclencher le plus tôt possible des actions formatives en relation avec le projet du jeune ;
- articuler et mettre en cohérence le travail d'accompagnement "intra-muros" avec l'appui développé après la sortie du milieu carcéral ;
- renforcer les liens partenariaux entre l'ensemble des acteurs intervenant dans l'accompagnement socioprofessionnel de ces publics.

### Objectifs généraux du projet

1. Rendre utile le temps de l'incarcération, en vue d'une meilleure future insertion sociale et professionnelle des jeunes incarcérés.
2. Préparer la sortie de la prison, en mobilisant et en organisant à cet effet tous les réseaux d'acteurs extérieurs nécessaires.
3. Évaluer chacune des phases opérationnelles et en extraire les supports de dissémination.

### Objectifs opérationnels du projet

- Développer et valoriser les compétences, que ce soit en direction des pré-requis et des compétences périphériques socialement utiles, mais également des « bilans jeunes » ;
- Proposer des séquences de pré-qualification et qualification, notamment en direction de 3 secteurs porteurs : second œuvre dans le BTP, cuisine et hygiène/propreté ;
- Organiser la relation à l'entreprise pour favoriser l'accès et le maintien en emploi, que ce soit en invitant des employeurs en Maison d'Arrêt ou en préparant la sortie de prison par un accès direct à l'emploi en entreprise marchande ;
- Associer les jeunes à l'élaboration des actions par délégation ou réunion collective.

### Modalités opérationnelles envisagées

- Mise en dynamique-projet des jeunes dès leur arrivée en Maison d'Arrêt de Bayonne, avec un contact systématique de chaque jeune entrant et la présentation du programme d'action proposé, pour la signature éventuelle (*si accord formalisé du jeune*) d'un contrat d'engagement tripartite (*jeune, référent justice, référent Mission Locale*) ;
- Utilisation de ce temps d'enfermement pour évaluer toutes les compétences professionnelles et personnelles, ainsi que les connaissances générales acquises ;

- Engagement de séquences de sensibilisation/formation en direction de différents aspects de (re)construction personnelle ;
- Construction d'actions d'élaboration de projet professionnel et/ou formatives avec les jeunes accompagnés dans le cadre de ce projet ;
- Expérimentation de séquences de pré-qualification et de qualification dans des secteurs porteurs, tout en prenant en compte les besoins et les souhaits des jeunes, de même que les contraintes du cadre carcéral de Bayonne ;
- Elaboration de passerelles entre les jeunes incarcérés et les entreprises, par le biais d'entretiens en Maison d'Arrêt, de préparations d'embauche pour la sortie, de stages durant l'incarcération...
- Préparation de la sortie en activant tous les réseaux du partenariat extérieur (*logement, entreprises, vie sociale...*), notamment par le biais d'entretiens préparatoires en Maison d'Arrêt.

### **L'évaluation envisagée**

La dynamique et la posture d'évaluation proposées en parallèle de l'expérimentation « LOTU-BARNEAN » s'inscrivaient dans une logique d'évaluation/adaptation des matériaux et des moyens mis en scène par le réseau des partenaires LOTU, pour renforcer et amplifier l'impact des pratiques d'accompagnement global, alors développées en Pays Basque pour les publics « jeunes sous main de justice » et, ce, dès le temps d'incarcération en proposant des modalités d'appui et des outils de formation cohérents et en adéquation tant avec le jeune qu'avec la situation carcérale.

La proposition d'évaluation de l'expérimentation « LOTU-BARNEAN » a donc été formalisée pour porter sur les points principaux suivants :

1. Pratiques et modalités de formation (*aide à la formation de projet, qualification pré-qualification,*) en milieu carcéral : constats de départ et réalité d'une mise en scène à développer pour un « mieux faire » ou un « faire autrement » demain...
2. Accompagnement LOTU des jeunes placés sous main de justice, renforcé d'actes préparatoires en amont, au plus tôt du temps de l'incarcération : vecteur de stabilisation et de renforcement d'un accompagnement cohérent vers une insertion durable et l'emploi en entreprise marchande...
3. Élargissement aux organismes de formation des acteurs de la chaîne de l'accompagnement socioprofessionnel de jeunes placés sous main de justice : impact sur les pratiques partenariales et incidences sur une dynamique de réseau social local en construction...

### **L'évaluation mise en œuvre**

Sur les 3 points décliné ci-dessus et compte-tenu de l'expérimentation effective, le premier, a fait l'objet de la production d'évaluation la plus formelle : « Pratiques et modalités de formation ».

Pour ce faire, la méthode d'évaluation a reposé sur une approche qualitative.

Dans un premier temps, des **approches spécifiques** ont été développées autour de l'évaluation de dispositifs de formation en Maison d'Arrêt de Bayonne. Ce chantier, essentiellement travaillé en 2010 et début 2011, s'est appuyé sur :

- Des entretiens semi-directifs en direction d’acteurs ciblés, cadrés par des grilles d’entretiens adaptées au regard de la structure rencontrée, du poste de la personne entretenue et de son rôle au sein du projet LOTU-BARNEAN.
- Des entretiens à destination de 7 jeunes incarcérés à la Maison d’Arrêt, qui ont été également réalisés au sein de l’établissement pénitentiaire.

L’ensemble du matériel recueilli a permis de rédiger un « Diagnostic des pratiques et modalités de formation et de qualification au sein de la Maison d’Arrêt de Bayonne ». Ce diagnostic partage avait pour ambition de mettre à disposition des acteurs des données présentées selon une approche « Description de l’existant », complétée par un volet « Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces » et débouchant sur des « Préconisations », afin d’optimiser l’appareil formation de la Maison d’Arrêt. Ceci, afin de poser les bases propices à une réflexion et une concertation au sein du groupe projet afin d’orienter les pistes à travailler dans le cadre de l’expérimentation LOTU-BARNEAN.

Dans un deuxième temps, une **approche évaluative** a été initiée, centrée sur la question des différents accompagnements d’ordre socioprofessionnel et de leur complémentarité. Une analyse qualitative des méthodes individuelles et partenariales a été réalisée, prioritairement auprès des différents acteurs de l’accompagnement socioprofessionnel et formatif, bien que des jeunes détenus aient également été approchés à ces fins évaluatives.

Des questionnaires ont été « élaborés » à cette fin, une partie de ceux-ci ayant également pour objectif de recueillir des éléments relatifs à leur perception quant au projet LOTU-BARNEAN et aux apports éventuels sur les pratiques professionnelles respectives, générés par ce type de projet à dimension partenariale.

Mais peu de questionnaires ont été retournés, en dépit des multiples sollicitations formulées oralement ou par courrier électronique. Nous n’avons recueilli que des questionnaires partiellement remplis, dont celui du porteur de projet, des acteurs majeurs n’ayant pas donné suite à nos relances : une exploitation des données recueillies amenant une représentation complète, objective et représentative, ne s’est donc pas avérée possible.

A ces démarches méthodologiques plus classiques, se sont ajoutés des temps forts d’analyse de la dynamique collective de travail, notamment dans le cadre des réunions du Comité de Pilotage.

Dans la méthode retenue, l’approche quantitative n’a pas été privilégiée du fait de l’impossibilité de s’appuyer sur des groupes de jeunes suffisamment importants, numériquement parlant, pour constituer des groupes tests et des groupes témoins.

Par contre, des volets importants du processus d’évaluation n’ont pu être mis en scène, comme initialement prévus, du fait du retard et de la non-réalisation de certains pans de l’expérimentation.

Trois facteurs explicatifs principaux sont à l’origine des ajustements de la dynamique évaluative et de la non-mise en œuvre de certains pans :

1. L’abandon des modalités de travail générées antérieurement par le projet LOTU

Le projet LOTU-BARNEAN a été posé et imaginé dans les suites logiques du projet LOTU qui, entre 2006 et 2009, visait à un accompagnement vers l’emploi des jeunes placés sous main de justice. Or, force est de constater que le partenariat LOTU,



organisant principalement le réseau des acteurs à l'extérieur de la Maison d'Arrêt, a vu sa réalité diminuer grandement, au point que certains de ces anciens acteurs estiment qu'aujourd'hui : « LOTU n'existe plus ». Quoi qu'il en soit de l'analyse des uns et des autres, il faut bien constater que les outils et pratiques collectives expérimentées durant les années précédentes, dans la relation du jeune placé sous main de justice aux entreprises, périclitent. Perdurent désormais les logiques « classiques » d'un accompagnement Mission Locale, mais sans l'approche partenariale pleinement concertée qui faisait la richesse et l'essence même d'une démarche d'insertion originale.

2. Le contexte spécifique du réajustement de par l'arrivée dans le cercle des partenaires du Conseil Régional

Les transferts de compétences concernant la formation au sein des établissements pénitentiaires en direction des Régions ont effectivement retardé la mise en place de nouvelles actions de formation tout au long de l'année 2010. Mais les relations avec les représentants de la Région Aquitaine et leurs bonnes dispositions affichées envers l'expérimentation BARNEAN, ont laissé préjuger de réelles possibilités qui n'ont pas su être saisies par les acteurs du projet.

3. La difficulté du porteur de projet de maintenir une animation en continu des acteurs du projet et sa fragilité à impulser les mises en scène attendues par le projet

Les relations entre le porteur de projets et les autres partenaires peuvent globalement être qualifiées de bonne qualité. Pour autant, cette qualité relationnelle ne comble pas un déficit global d'animation par le porteur de projet.

Malgré diverses relances de notre part, visant à offrir conseils et outils en la matière, nous avons constaté une réelle faiblesse de l'animation et de mise en motivation de l'ensemble des acteurs associés, motivation devant jouer tant sur une implication de chacun des acteurs, dans son champ d'intervention, que dans une dynamique collective autour d'enjeux bien définis et partagés. Cette faiblesse s'est notamment traduite par un rythme de travail trop discontinu et par un manque de relationnel inter-partenarial, laissant les acteurs dans une situation d'attente plus que d'action et de réactivité.

### **Résultats de l'évaluation**

Les publics présents au sein de la Maison d'Arrêt de Bayonne pendant la période d'expérimentation, ont bénéficié d'accompagnement et d'une offre formation qui était déjà proposée en l'état avant la mise en place du projet. Ce dernier n'ayant pas été mis en scène comme prévu initialement, ils n'ont de fait pu bénéficier de nouvelles modalités-tests en matière de formation.

Ceci n'enlève rien à la qualité des actions formatives déjà développées en milieu fermé, que ce soit à l'initiative de l'unité d'enseignement ou bien de l'AFEC, avec sa formation professionnelle au titre « Agent de Restauration », qui donnent d'excellents résultats.

Pour autant, nos divers entretiens avec les jeunes incarcérés nous ont mis en contact avec des jeunes ayant un réel appétit pour la formation et volontaires pour s'inscrire dans une telle dynamique. Ce faisant, ils ont permis d'identifier des atouts propres aux pratiques déjà existantes de formation/enseignement

Ces réflexions ont permis d'identifier trois principales motivations poussant les jeunes à se porter volontaire pour participer à une action de formation et, de manière plus large, à s'inscrire dans des accompagnements de projet :

- Une logique de stratégie au regard du temps d'incarcération, de par le système des remises de peine : démontrer une motivation à travailler sa réinsertion, s'impliquer et participer à de telles démarches permet de bénéficier d'un raccourcissement de la durée d'incarcération.
- Une logique occupationnelle : le rapport au temps est différent au sein de l'univers carcéral : « Le temps s'arrête ». Un objectif, légitime et compréhensible, est donc de participer à des activités pour agrémenter le quotidien et « briser » l'attente.
- Une logique volontaire du jeune, se saisissant du projet comme d'une opportunité supplémentaire pour faciliter ces conditions de préparation à la sortie.

### **Les effets du dispositif expérimenté**

De notre point de vue, l'expérimentation LOTU-BARNEAN n'a pas généré de nouvelles pratiques, tant dans l'offre de formation professionnelle au sein de la Maison d'Arrêt de Bayonne, que dans les modes d'accompagnement des bénéficiaires. C'est davantage une reproduction en l'état de pratiques instaurées antérieurement qui ont pu être proposées. De fait, les effets produits sur les personnes « jeunes détenus » résultent de pratiques liées au fonctionnement partiellement instauré dans le cadre de l'initiative LOTU. Pour autant, les éléments et indicateurs recueillis chez le public bénéficiaire, lors de la phase du diagnostic et présentés ci-dessus, démontrent notamment des potentialités quant à la mise en place de nouvelles thématiques de formation.

### **Les enseignements**

La base même du projet LOTU-BARNEAN, est la construction :

- d'un groupement partenarial, le plus en représentation possible de la chaîne des acteurs mobilisables sur l'enjeu d'une insertion et d'un accompagnement complet du public bénéficiaire, les jeunes placés sous main de justice ;
- d'un partenariat en capacité d'une configuration à géométrie variable pour tenir compte et s'adapter aux besoins et réalités des jeunes et aux contraintes et aux possibles des acteurs/institutions partenaires (*y compris en y intégrant l'adhésion d'acteurs de la santé par exemple*) ;
- d'un partenariat-terrain qui respecte la mission et le positionnement de chaque structure, à commencer par l'entreprise...

Comme présenté en phase conclusive de ce rapport, le projet LOTU-BARNEAN, même inachevé dans sa version expérimentale, « mieux » que transférable est reproductible sous 3 conditions :

- la construction en amont de vraies relations partenariales ;
- la compréhension, par chaque partenaire, du système pénitentiaire, de ses logiques et de sa temporalité ;
- la mise en scène d'une pleine animation et coordination des acteurs ;
- un engagement réel, et non opportuniste, des acteurs de l'accompagnement socioprofessionnel et de la formation...



# PLAN DU RAPPORT

---

<b>INTRODUCTION GENERALE</b>	<b>Page 12</b>
<b>I - RAPPEL DU CONTEXTE A L'ORIGINE DE L'EXPERIMENTATION</b>	<b>12</b>
A - Contexte d'intervention : l'initiative LOTU	12
B - Contexte d'intervention : la Maison d'Arrêt de Bayonne	13
C - Contexte d'intervention : l'Unité Locale d'Enseignement (ULE)	14
<b>II - L'EXPERIMENTATION OBJET DE L'EVALUATION</b>	<b>15</b>
A - Objectifs originels du projet et nature de l'action expérimentée	15
B - Un projet se voulant innovant par rapport aux politiques publiques	17
<b>OBJECTIFS ET MODALITES DE L'EVALUATION</b>	<b>Page 18</b>
<b>I - PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS ORIGINELS DE L'EVALUATION</b>	<b>18</b>
<b>II - PROTOCOLE DE TRAVAIL MIS EN ŒUVRE</b>	<b>19</b>
- La dimension qualitative du dispositif d'évaluation et la présentation des outils déployés	20
- L'absence de groupe de témoin :	22
<b>III - AJUSTEMENTS DE LA DYNAMIQUE EVALUATIVE INITIALE</b>	<b>23</b>
- Trois facteurs explicatifs principaux sont à l'origine des ajustements de la dynamique évaluative	24
<b>ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE</b>	<b>Page 27</b>
<b>I - RESULTATS DE L'EVALUATION</b>	<b>27</b>
1. Les publics touchés par l'expérimentation	27
2. Les effets du dispositif expérimenté	30
<b>II - VALIDITE EXTERNE DES RESULTATS ET PERSPECTIVES DE GENERALISATION</b>	<b>33</b>
1. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle	33
2. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation	33
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>Page 37</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>Page 39</b>



## INTRODUCTION GENERALE

### Contexte et problématique

#### I) - RAPPEL DU CONTEXTE A L'ORIGINE DE L'EXPERIMENTATION

##### A) - CONTEXTE D'INTERVENTION : L'INITIATIVE LOTU

*Cf. en annexes la présentation de l'initiative et du partenariat LOTU*

La Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque s'est très tôt impliquée dans l'insertion sociale et professionnelle des publics ayant de grandes difficultés. Depuis Février 1997, elle a fait le choix d'intervenir en Maison d'Arrêt de Bayonne pour permettre à des jeunes hommes placés sous main de justice de pouvoir bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement global et personnalisé vers l'emploi et/ou la formation et, le cas échéant, de mieux préparer la sortie de détention s'inscrivant ainsi de manière volontaire dans des initiatives visant à lutter contre la récidive.

A partir de septembre 2005, la mise en œuvre de l'initiative LOTU (*signifiant « Lien », en Basque*) a généré la construction d'une plate-forme d'acteurs par le biais d'un partenariat réellement inédit. Autour de la Mission Locale et du Juge de l'Application des Peines du TGI de Bayonne, les différents acteurs de la justice, du logement, du social, de la formation et de l'emploi, de l'entreprise... ont engagé une démarche collective en s'efforçant de proposer des modalités d'accompagnement optimisant les chances d'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes en grande précarité placés sous main de justice. Dans cet objectif, le cercle des acteurs de l'insertion s'est considérablement élargi, en considérant que les entreprises en particulier, au même titre que les acteurs du monde judiciaire ou de ceux du logement, ont non seulement un rôle et une place légitime à tenir dans le processus d'insertion, mais que leur implication dans ce processus est un des ingrédients générateurs de réussite.

Bénéficiant des moyens du programme européen EQUAL, le projet LOTU, organisé autour d'un « Partenariat de Développement » (PDD), a pu tester et évaluer ces hypothèses de travail pendant trois années. Elle a pu les éprouver en mettant en œuvre de nouvelles pratiques partenariales, régulièrement questionnées et ajustées aux objectifs fixés collégialement. Rompant avec des rythmes et des rapports au temps figés, s'éloignant des procédures institutionnelles classiques, l'initiative LOTU enrichie de la diversité des compétences et de la variété des potentialités, s'est efforcée d'élaborer des modalités d'accompagnement prenant en compte la globalité comme la complexité des situations des jeunes suivis.

Il ne faisait plus de doute, pour les acteurs impliqués dans LOTU et les autres parties prenantes, tout comme pour les bénéficiaires, que face à des personnes dans un état de difficultés cumulées, il est essentiel qu'une chaîne de professionnels et d'acteurs de la société se mobilise pour obtenir des solutions adaptées et aboutir à une réelle et durable insertion.

C'est cette même logique que le projet présenté entendait développer au profit spécifique des jeunes incarcérés en Maison d'Arrêt de Bayonne, dans la mesure où les effets de l'action menée jusqu'alors avaient essentiellement bénéficié aux jeunes suivis en milieu ouvert d'une part et, d'autre part, partant du postulat que la plus la construction du projet se positionnait en amont plus l'accompagnement pouvait produire de l'efficience.

#### B) - CONTEXTE D'INTERVENTION : LA MAISON D'ARRÊT DE BAYONNE

*Données fournies par le Directeur de la Maison d'Arrêt*

Le Pays Basque, territoire d'intervention du Tribunal de Grande Instance de Bayonne, recouvre 3.000 km<sup>2</sup> (soit 40% de la superficie totale du département des Pyrénées-Atlantiques) et compte aujourd'hui 289.000 habitants (dont + de 80% réside sur la zone urbaine du littoral ou de la proche agglomération bayonnaise).

La Maison d'Arrêt de Bayonne est un établissement mis en fonction le 16 octobre 1891. Elle a vocation à détenir des prévenus et certains condamnés. Elle est du type cellulaire et fonctionne sous le régime commun des Maisons d'Arrêt.

La Maison d'Arrêt de Bayonne dessert les juridictions de Bayonne et Dax, mais reçoit régulièrement des prévenus et condamnés des juridictions de Mont-de-Marsan, Pau et Bordeaux (*mesures de séparation ou d'ordre interne, désencombrement...*). Elle n'accueille ni les mineurs ni les femmes, qui sont détenus en Maison d'Arrêt de Pau.

Sa capacité théorique est de 75 places, dont 2 cellules dédiées aux arrivants et 5 places de semi-liberté.

Au lancement du projet LOTU-BARNEAN, l'effectif moyen était de 157 détenus/jour en 2008, (contre 137 en 2007 et 2006) ce qui équivaut à un surencombrement moyen de 203%, avec une pointe en juillet de 249% (cf. dossier originel pour les données chiffrées de l'incarcération en Maison d'Arrêt de Bayonne). De manière plus spécifique, concernant les jeunes, la population incarcérée était alors dans un cycle de rajeunissement, engagé depuis plusieurs années, conduisant à observer de nouveaux comportements (*racket, violence...*).

Au 31/12/2008, sur les 31 détenus se trouvant dans la tranche des 18/25 ans :

- 1 était incarcéré pour une période allant de 3 à 5 ans (3,2%) ;
- 4 étaient incarcérés pour une période allant de 1 à 3 ans (12,9%) ;
- 14 incarcérés pour une période allant de 6 mois à 1 an (45,2%) ;
- 12 incarcérés pour une période de moins de 6 mois (38,7%).

Par ailleurs, de part sa situation géographique frontalière, la Maison d'Arrêt de Bayonne détient un fort taux d'étrangers avec en moyenne 19 nationalités différentes. Pour ces mêmes raisons, les délits Infractions à la Législation sur les Étrangers (ILE) et Infractions à la Législation sur les Stupéfiants (ILS) sont supérieurs à la moyenne nationale. La PPSMJ (*population placées sous main de justice*) dite locale représente donc moins de 30% de l'effectif, ce qui explique partiellement les chiffres de sorties aménagées, ce malgré une volonté affichée des partenaires et des services de l'établissement.

Cette mixité plurinationale pose de nombreux problèmes de communication (*barrière de la langue et de culture*). Le fort taux d'occupation créait des difficultés de cohabitation, alourdissant la charge de travail des différents services tout en accélérant le vieillissement de la structure. Enfin, on observait de plus en plus de détenus désocialisés et en grandes difficultés familiales.

### C) - CONTEXTE D'INTERVENTION : L'UNITE LOCALE D'ENSEIGNEMENT (ULE)

*Données fournies par le Directeur de l'ULE de la Maison d'Arrêt de Bayonne*

L'Unité Locale d'Enseignement de la Maison d'Arrêt de Bayonne disposait en 2008 de deux enseignants spécialisés du premier degré à plein temps, accueillant en moyenne 250 personnes détenues par an (*plus de la moitié des personnes incarcérées en tenant compte du turn-over*).

Leurs activités couvraient et couvrent toujours :

- La prise en charge des personnes illettrées.
- Des remises à niveau en Français et mathématiques conduisant au passage d'examens correspondants (*Certificat de formation générale et Brevet des Collèges*).
- La préparation théorique des Certificats de compétences professionnelles et CAP de la formation professionnelle de cuisine.
- L'initiation à l'informatique pouvant conduire à l'obtention du Brevet informatique et internet.
- L'apprentissage du français comme langue étrangère (la Maison d'Arrêt de Bayonne est une prison de frontière et présente la particularité d'incarcérer un nombre important de détenus non francophones).
- La formation au code de la route avec la possibilité de passer l'Épreuve théorique générale du permis de conduire (« le code »).

Les enseignants participent à l'animation culturelle (*lien avec la Bibliothèque municipale*) et éditent un bulletin d'information interne rédigé et composé par les personnes détenues.

Le planning de l'unité d'enseignement est composé de façon à maintenir l'école ouverte en continu du Lundi au vendredi. De même, l'année scolaire a été composée de manière à maintenir la structure ouverte pendant 41 semaines (*contre 36 dans le système scolaire classique*) avec des coupures d'une semaine seulement.

L'unité d'enseignement a intégré et organisé de nombreuses interventions de bénévoles (*CLIP informatique / GENEPI : étudiants bénévoles de l'université de Bayonne qui donnent des cours de langue et d'histoire géographique / Croix-Rouge qui assure des formations aux premiers secours*). Les résultats aux examens sont supérieurs aux moyennes nationales.

L'équipe pédagogique des deux enseignants était secondée par une assistante (*Emploi Vie Scolaire sur 20 h/semaine*) qui permettait aux deux enseignants d'être déchargés des tâches administratives. L'EVS a été supprimé sur décision de M. le Recteur d'académie à la rentrée scolaire de septembre 2008. Puis, un ½ temps d'enseignement a également été supprimé à la rentrée de septembre 2009.

## II) - L'EXPERIMENTATION OBJET DE L'EVALUATION

---

L'expérimentation, objet de l'évaluation, avait pour objectifs de proposer et développer un accompagnement renforcé aux jeunes incarcérées, dès le temps de l'incarcération, pour :

- anticiper et appuyer la préparation et la construction du projet de sortie ;
- enclencher le plus tôt possible des actions formatives en relation avec le projet du jeune ;
- articuler et mettre en cohérence le travail d'accompagnement "intra-muros" avec l'appui développé après la sortie du milieu carcéral ;
- renforcer les liens partenariaux entre l'ensemble des acteurs intervenant dans l'accompagnement socioprofessionnel de ces publics.

### A) - OBJECTIFS ORIGINELS DU PROJET ET NATURE DE L'ACTION A EXPERIMENTER

#### Objectifs généraux du projet

1. Rendre utile le temps de l'incarcération, en vue d'une meilleure future insertion sociale et professionnelle des jeunes incarcérés.
2. Préparer la sortie de la prison, en mobilisant et en organisant à cet effet tous les réseaux d'acteurs extérieurs nécessaires.
3. Évaluer chacune des phases opérationnelles et en extraire les supports de dissémination.

#### Objectifs opérationnels du projet

- Développer et valoriser les compétences, que ce soit en direction des pré-requis et des compétences périphériques socialement utiles, mais également des « bilans jeunes » ;
- Proposer des séquences de pré-qualification et qualification, notamment en direction de 3 secteurs porteurs : second œuvre dans le BTP, cuisine et hygiène/propreté ;
- Organiser la relation à l'entreprise pour favoriser l'accès et le maintien en emploi, que ce soit en invitant des employeurs en Maison d'Arrêt ou en préparant la sortie de prison par un accès direct à l'emploi en entreprise marchande ;
- Associer les jeunes à l'élaboration des actions par délégation ou réunion collective.

#### Cadre d'intervention

L'initiative LOTU a généré un bilan et un potentiel importants quant aux logiques partenariales dans l'accompagnement socioprofessionnel dans sa globalité, mais essentiellement en milieu ouvert, les jeunes incarcérés en Maison d'Arrêt de Bayonne n'ayant pas pleinement profité des outils développés durant leur temps d'incarcération. Alors, afin de développer et renforcer cet accompagnement en direction des jeunes incarcérés et optimiser le temps d'exécution de leurs peines, l'objectif du projet était donc de consolider l'existant intra-muros (*école, formation cuisine, services généraux...*) et de développer la mise en place de nouveaux outils d'orientation, de formation et de validation de projets professionnels, pour accéder à des actions de qualification et à l'emploi.



Afin de s'inscrire dans une démarche de continuité de l'accompagnement en milieu carcéral, il est important d'associer le Juge d'Application de la Peine, dans l'objectif notamment de mobiliser les outils favorisant des permissions de sorties pour réaliser des « Périodes en Milieu Professionnel » (*dans le cas de jeunes engagés dans le programme CIVIS*) ou des « Évaluation en Milieu de Travail » (pour les jeunes inscrits à Pole Emploi). Ces actions novatrices doivent introduire les éléments nécessaires à une relation indispensable « dedans/dehors », la feuille de route adoptée préconisant le renforcement de la qualification du travail et des activités exercées en détention et aussi de favoriser le retour à l'emploi marchand à la sortie de détention.

Pour ce faire, dès le démarrage de l'expérimentation et tout au long du parcours d'accompagnement, la matérialisation d'un « portefeuille de compétences » valorise le parcours de préparation à l'intégration et rend le jeune acteur de son propre cheminement et de sa propre évaluation.

#### Modalités opérationnelles envisagées

- Mise en dynamique-projet des jeunes dès leur arrivée en Maison d'Arrêt, avec un contact systématique de chaque jeune entrant et la présentation du programme d'action proposé, pour la signature éventuelle (*si accord formalisé du jeune*) d'un contrat d'engagement tripartite (*jeune, référent justice, référent Mission Locale*) ;
- Utilisation de ce temps d'enfermement pour évaluer toutes les compétences professionnelles et personnelles, ainsi que les connaissances générales acquises ;
- Engagement de séquences de sensibilisation/formation en direction de différents aspects de (re)construction personnelle ;
- Construction d'actions d'élaboration de projet professionnel et/ou formatives avec les jeunes accompagnés dans le cadre de ce projet ;
- Expérimentation de séquences de pré-qualification et de qualification dans des secteurs porteurs, tout en prenant en compte les besoins et les souhaits des jeunes, de même que les contraintes du cadre carcéral de Bayonne ;
- Elaboration de passerelles entre les jeunes incarcérés et les entreprises, par le biais d'entretiens en Maison d'Arrêt, de préparations d'embauche pour la sortie, de stages durant l'incarcération...
- Préparation de la sortie en activant tous les réseaux du partenariat extérieur (*logement, entreprises, vie sociale...*), notamment par le biais d'entretiens préparatoires en Maison d'Arrêt.

#### Partenariat existant autour du maître d'ouvrage (*Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque*) à l'origine du projet LOTU-BARNEAN

- Réseau de la Justice : Maison d'Arrêt de Bayonne, Juge Application de la Peine, SPIP, Association de contrôle judiciaire, Ordre des avocats du Barreau de Bayonne ;
- Réseau des Entreprises : 50 entreprises du réseau LOTU et, plus généralement, toutes celles du réseau de la Mission Locale et de ses partenaires ;
- Réseau des Organismes de formation : Plate-forme d'organismes de formation (centre scolaire - ULE), AFMR, INSUP, LABO, AFEC, AFPA) ;
- Réseau du social et de la santé : CPAM, Hôpital de Bayonne, personnes ressources ARIT, ANPAA...
- Réseau du Logement : PACT-HD (et son Bureau d'Accès au Logement et plateforme du logement), CAF, FJT, CHRS ...



## B) – UN PROJET SE VOULANT INNOVANT PAR RAPPORT AUX POLITIQUES PUBLIQUES EXISTANTES

Le projet présenté est alors perçu comme innovant, car voulant mobiliser et organiser toutes les ressources et compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une réponse en termes d'accompagnement socioprofessionnel durant le temps d'incarcération. Le statut particulier de personnes placées sous main de justice, incarcérées ou sous mandat judiciaire, contraint en effet à prendre en compte une somme de contraintes : il convient non seulement d'optimiser l'accompagnement vers une insertion durable, mais également de faire en sorte que le temps de l'exécution d'une peine soit compatible et favorable à ce même processus de réinsertion. Les dispositifs de prise en charge ordinaires peinent à répondre à ce double objectif, pour lequel il convient de créer les conditions qui rendent conciliables l'exécution d'une mesure de justice et la résolution d'une multitude de problèmes sociaux et de précarités économiques et sociales.

L'originalité forte du projet originel relève de la forme, voire de la géométrie partenariale sur lequel il repose. La définition du « Dictionnaire critique de l'action sociale » qui présente le partenariat comme «...une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun...», pourrait parfaitement correspondre à l'expérience et aux perspectives du projet LOTU. Dans le cadre de cette initiative, durant les années 2005 à 2008, le cercle des acteurs de l'insertion s'est considérablement élargi, en considérant que les entreprises en particulier, au même titre que les acteurs du monde judiciaire ou de ceux du logement, ont non seulement un rôle et une place légitime à tenir dans le processus d'insertion, mais que leur implication spécifique dans ce processus est un des ingrédients générateurs de réussite d'un tel projet.

Cet objectif doit se traduire par une démarche envisagée comme un processus dans lequel une variété d'acteurs et de professionnels va apporter, en concertation, sa contribution et ses compétences. Ce qui a conduit les acteurs de LOTU à formuler le concept d'une « approche intégrée en action sociale » pouvant permettre une meilleure insertion des personnes. Pour cela, il convient de promouvoir une approche en réseaux, de développer un partenariat inventif et inédit qui s'appuie sur l'hétérogénéité et la pluralité des expertises. Le tout, en laissant en permanence l'individu (*en l'occurrence le jeune incarcéré, en ce qui concerne notre projet*) au centre même de l'action, ce qui conduit à prendre en compte et accepter l'incertitude et la complexité de la singularité des parcours. Ce qui est foncièrement différent d'une démarche qui se réfère à des dispositifs classiques, soutenus par des procédures standard ou des trajectoires prédéterminées. Et ce qui suppose, également, d'envisager cette même démarche en termes d'ajustements, de processus et de trajectoires et de repenser l'évaluation à l'aune de ces éléments...

Ainsi, les acteurs de l'expérimentation proposaient, en s'appuyant sur une expérience forte ayant déjà produit des résultats tangibles en termes d'accompagnement socioprofessionnel pour les jeunes placés sous main de justice en milieu ouvert, d'investir la Maison d'Arrêt de Bayonne pour y développer ces modalités au bénéfice des jeunes incarcérés. Il s'agissait donc de jouer sur les deux registres complémentaires : organiser un nouveau partenariat dédié au milieu fermé, en y intégrant les acteurs spécifiques qui le composent, tout en articulant cette dynamique nouvelle avec le réseau des acteurs déjà en place et intervenant en milieu ouvert.

## OBJECTIFS ET MODALITES DE L'EVALUATION

### I) - PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS ORIGINELS DE L'EVALUATION

La dynamique et la posture d'évaluation proposées en parallèle de l'expérimentation « LOTU-BARNEAN » s'inscrivaient dans une logique d'évaluation/adaptation des matériaux et des moyens mis en scène par le réseau des partenaires LOTU pour renforcer et amplifier l'impact des pratiques d'accompagnement global, alors développées en Pays Basque pour les publics « jeunes sous main de justice » et, ce, dès le temps d'incarcération en proposant des modalités d'appui et des outils de formation cohérents et en adéquation tant avec le jeune qu'avec la situation carcérale.

A travers les 5 actions imaginées dans la phase expérimentation, le postulat posé était de voir si et en quoi le déplacement en amont de la prise en charge d'un jeune, au plus tôt possible de son temps carcéral, est un facteur aidant, facilitant, déclencheur d'une préparation à la sortie différente, meilleure.

Anticiper les capacités de projection et d'ambition d'un jeune, lui rendre accessible des outils formatifs (*voire pré-qualifiants ou qualifiants*) adaptés, poser avec lui un champ de ses propres possibles durant le temps de l'incarcération, ces actes développent-ils des ancrages de stabilisation et de mobilisation suffisants et réels pour accentuer une sécurisation de la mise en autonomie et en insertion du jeune ? Portent-ils une incidence sur la pratique et la dynamique de travail des accompagnateurs et des référents justice lors de leur cheminement avec le jeune pour élaborer et formaliser sa mise en emploi en entreprise marchande – pour mémoire, objectif cible de l'initiative LOTU ?

Sous un angle différent, les modalités et méthodologies pédagogiques des séquences de formation doivent-elles aussi varier en ajustement, lorsqu'elles sont amenées à être initiées en milieu fermé ? Quelle(s) collaboration(s) nécessitent-elles ? Quelles(s) forme(s) prennent-elles à travers les outils de l'accompagnement LOTU, au niveau de la Commission de Régulation notamment ?

C'est autour de ce champ de questionnement que la proposition d'évaluation de l'expérimentation « LOTU-BARNEAN » a été suggérée dans le cadre de la réponse à l'appel à projet du Haut Commissariat à la Jeunesse :

1. **Pratiques et modalités de formation** (*aide à la formation de projet, qualification pré-qualification,*) en milieu carcéral : constats de départ et réalité d'une mise en scène à développer pour un « mieux faire » ou un « faire autrement » demain...
2. **Accompagnement LOTU des jeunes placés sous main de justice**, renforcé d'actes préparatoires en amont, au plus tôt du temps de l'incarcération : vecteur de stabilisation et de renforcement d'un accompagnement cohérent vers une insertion durable et l'emploi en entreprise marchande...
3. **Élargissement aux organismes** de formation des acteurs de la chaîne de l'accompagnement socioprofessionnel de jeunes placés sous main de justice : impact sur les pratiques partenariales et incidences sur une dynamique de réseau social local en construction...

## II) - PROTOCOLE DE TRAVAIL MIS EN ŒUVRE

---

Voici, en rappel, les éléments du protocole évaluatif **initialement prévus et réalisés** dans le cadre du projet LOTU-BARNEAN et relatifs au point 1 : **Pratiques et modalités de formation.**

La démarche d'évaluation portant sur les pratiques et modalités formatives vise, sur la base d'une analyse préalable des actions de formation déjà initiées au sein de la Maison d'Arrêt de Bayonne (*quels thèmes, quelles modalités, quelle participation ? quels retours évaluatifs des formateurs quels impacts et/ou degrés de réussite pour les jeunes ? quelle exploitation/valorisation pour des démarches emploi...*), à développer et mettre en test des séquences et/ou des modules spécifiques adaptés, au bénéfice de la population cible.

Ceux-ci, au-delà des enseignements tirés des pratiques déjà en place ou antérieures, intégreront aussi des éléments réfléchis et proposés par les accompagnateurs socioprofessionnels qui, de par leur relation directe aux jeunes, sont eux aussi dans des situations et postures de formation, même si celles-ci sont, de facto, de nature informelle.

La finalité est de pouvoir, de par l'évaluation, permettre et faciliter l'ingénierie et la mise en opération d'outils et de temps de formation, qui placent réellement le jeune dans un état proactif de son projet de sortie (*soit en confirmation de projections déjà posées, soit en ouverture de nouveaux possibles*). Ceci, tout en restant pleinement en prise avec les schémas de solution emploi et les compétences envisageables à l'extérieur, en évitant le « piège » des temps occupationnels pendant l'incarcération.

A partir de l'expérimentation des modalités de formation différenciée en 2010 et 2011, une attention toute particulière sera portée sur l'évaluation partagée de ces « produits-tests », afin de perdurer dans une dynamique de réponse cohérente aux besoins et permettre ainsi de tirer des préconisations générales sur un dispositif de formation et de qualification en milieu carcéral.

- Diagnostic des pratiques/modules de formation et de qualification déjà en réalisation au sein de la Maison d'Arrêt de Bayonne :
  - ✓ Élaboration de fiches techniques descriptives des actions de formation existantes : thématique, objectifs généraux, objectifs pédagogiques spécifiques, type de public, effectifs, programme, durée, fréquence, méthode pédagogique, modalités évaluatives, organisme de formation et types d'intervenants...
  - ✓ Entretiens et enquêtes auprès des acteurs de formation et des enseignants concernés ;
  - ✓ Entretien et évaluation de participants aux actions de formation 2008 et 2009 (sur une base projetée de 10 retours par action de formation sous réserve de la présence et de la disponibilité locale des jeunes concernés).
- Construction d'une note de synthèse de préconisations : bilan et projection d'une offre de formation spécifique adaptée.
- Production d'un rapport final : « Vers un dispositif ouvert de formation et de qualification en Maison d'Arrêt : besoins, possibles et conditions de réalisation ».

## La dimension qualitative du dispositif d'évaluation et la présentation des outils déployés

Pour ce faire, la méthode d'évaluation a reposé sur **une approche qualitative**.

Dans un **PREMIER TEMPS**, des approches spécifiques ont été développées autour de **l'évaluation de dispositifs de formation en Maison d'Arrêt de Bayonne**. Ce chantier, essentiellement travaillé en 2010 et début 2011, s'est appuyé sur :

- Des entretiens semi-directifs en direction d'acteurs ciblés (*personnels d'encadrement de la Maison d'Arrêt en lien avec les questions traitées par le projet, opérateurs formation, associations de bénévoles*). Ces entretiens, d'une durée variant entre 2 et 3 heures, ont été cadrés par des grilles d'entretiens adaptées (*Cf. Annexe 01 - Grilles entretiens partenaires diagnostic*) au regard de la structure rencontrée, du poste de la personne entretenue et de son rôle au sein du projet LOTU-BARNEAN. Après accord de chaque acteur, ces entretiens ont été enregistrés afin d'optimiser la qualité des échanges. Dans un deuxième temps, ils ont fait l'objet d'une retranscription écrite.
- D'autres entretiens, à destination de 7 jeunes incarcérés à la Maison d'Arrêt, ont été également réalisés au mois de juin 2010 au « parloir avocat », au sein de l'établissement pénitentiaire.

Le premier objectif était d'évaluer (*type « évaluation à chaud »*) le ressenti des jeunes quant aux formations et accompagnements scolaires suivis. Dans un deuxième temps, des questions permettaient de jauger l'articulation de ces temps formatifs à un projet professionnel global. Enfin, une partie de l'entretien était destinée à recueillir des propositions d'amélioration quant à l'offre existante de formation, mais également quant à la constitution d'une nouvelle offre élargie.

Une grille d'entretien spécifique a été utilisée à cet effet (*Cf. Annexe 02 - Grille entretien jeunes diagnostic*). Les jeunes ont été ciblés suite à une sollicitation et un rapprochement préalable avec différents personnels pénitentiaires, gravitant tous autour des questions de la formation des détenus (*directeur de la Maison d'Arrêt, responsable Local de la Formation Professionnelle, responsable de l'Unité Locale de l'Enseignement*)

Le principe de base posé : une banalisation des propos et une confidentialité quant à l'identité de la personne interviewée. Les critères permettant de constituer cet échantillon reposaient sur différents paramètres, certains étant impérativement requis concernant la personne jeune détenue :

- Adhésion et accord pour participer à l'entretien et pour donner des informations réinvesties dans le cadre de l'évaluation
- Participation à l'unique formation professionnelle proposée à la Maison d'Arrêt : le titre d'Agent de Restauration

D'autres critères, optionnels, mais permettant une analyse des complémentarités et plus-value en terme de dispositifs proposés au sein de la maison d'Arrêt :

- Participation à des ateliers/cours thématiques (informatique, langue, histoire, géographie...) tels que ceux assurés intra muros par des associations de bénévoles
- Participation à « l'école » - Unité Locale de l'Enseignement afin de suivre une matière, de préparer un diplôme, de passer le code de la route...

**L'ensemble du matériel recueilli a permis de rédiger un diagnostic des pratiques et modalités de formation et de qualification au sein de la Maison d'Arrêt de Bayonne (cf. annexe 03)**

**Ce diagnostic partage** avait pour ambition de mettre à disposition des acteurs des données présentées selon une approche « **Description de l'existant** », complétée par un volet « **Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces** » et débouchant sur des « **Préconisations** », afin d'optimiser l'appareil formation de la Maison d'Arrêt. Ceci, afin de poser les bases propices à une réflexion et une concertation au sein du groupe projet afin d'orienter les pistes à travailler dans le cadre de l'expérimentation LOTU-BARNEAN.

**Dans un DEUXIEME TEMPS**, une approche évaluative centrée sur **la question des différents accompagnements d'ordre socioprofessionnel et de leur complémentarité** a été initiée.

Une analyse qualitative des méthodes individuelles et partenariales a été réalisée en direction des différents acteurs de l'accompagnement socioprofessionnel et formatif. Il est à noter que nous avons souhaité contacter des jeunes détenus pour les associer à cette approche évaluative, mais ceci n'a pu être réalisé que marginalement du fait :

- de la difficulté rencontrée à accéder à des contacts de jeunes ayant purgé leur peine et quitté la Maison d'Arrêt ;
- de la spécificité du public des jeunes incarcérés à Bayonne, le statut de « prévenu » concernant une majorité de ces jeunes, ce qui complexifie la question de l'évaluation des effets des processus d'accompagnement socioprofessionnel ou formatif, une potentielle sortie intempestive, à la demande du Juge d'Application des Peines, pouvant enrayer et mettre fin au suivi engagé.

Des questionnaires ont été « élaborés », une partie de ceux-ci ayant également pour objectif de **recueillir des éléments relatifs à la perception des acteurs quant au projet LOTU-BARNEAN et aux apports éventuels sur les pratiques professionnelles respectives, générés par ce type de projet à dimension partenariale.**

Les outils au service de cette évaluation ont reposé sur :

- Un entretien semi-directif avec la conseillère de la Mission Locale en charge de l'accompagnement socioprofessionnel des jeunes détenus ;
- Des questionnaires (*mêlant questions ouvertes et fermées*) à destination des acteurs gravitant autour de l'élaboration du projet socioprofessionnel (*Maison d'Arrêt, Prestataire de « Bilans jeunes », porteur du projet, conseillère Mission Locale, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, jeunes suivis par la Mission Locale*) ont été élaborés (*cf. Annexes 04 à 08*).

Peu de questionnaires ont été retournés en dépit des multiples sollicitations et relances formulées oralement ou par courrier électronique. Nous n'avons recueilli que des questionnaires partiellement remplis : 2 questionnaires jeunes (*soumis par le biais de la conseillère Mission Locale*), un questionnaire renseigné par la conseillère Mission Locale, un par le prestataire assurant les « Bilans jeunes » et celui, partiellement renseigné, par le porteur de projet.

Des acteurs majeurs n'ayant pas donné suite à nos relances, une exploitation des données recueillies amenant une représentation complète, objective et représentative ne s'est pas avérée possible.

A ces démarches méthodologiques plus classiques, s'ajoutent des temps forts d'analyse de la dynamique collective de travail, notamment dans le cadre des réunions du Comité de Pilotage.

### L'absence de groupe de témoin :

Dans la méthode retenue, l'approche quantitative n'a pas été privilégiée du fait de l'impossibilité de s'appuyer sur des groupes de jeunes suffisamment importants, numériquement parlant, pour constituer des groupes tests et des groupes témoins.

Pour mémoire (*cf. dossier originel*), le nombre de détenus (*tous âges confondus*) à la Maison d'Arrêt de Bayonne était de :

<b>Effectif journalier</b> <i>pour une capacité de 75 places</i>	2007	2008	2009	2010	2011
Effectif journalier moyen	137	157	140	115	105
Effectif le plus bas	115	134	107	97	95
Effectif le plus élevé	154	181	168	130	135

Si l'on prend en compte la tranche d'âge des jeunes, on repérait alors :

Effectif	Au 31/12/2007	Au 31/12/2008	Au 31/12/2009	Au 31/12/2010	Au 31/12/2011
<b>18 ans à 25 ans</b>	35	31	25	28	26

Par ailleurs, le flux d'entrants-sortants s'établissait ainsi :

	2008	2009	2010	2011
Nombre d' <b>entrants total</b>	436	358	327	311
Dont nombre d' <b>entrants 18/25 ans</b>	102	87	81	80

Ceci, en se rappelant que, de par sa situation géographique frontalière, la Maison d'Arrêt de Bayonne détient un fort taux d'étrangers, avec en moyenne 19 nationalités différentes. Au 31/12/08, sur les 31 détenus âgés de 18 à 25 ans, **19 étaient des "locaux"**, résidant dans le département des Pyrénées Atlantiques (*soit 61% des 18/25 ans*).

De ce fait, après discussion avec les responsables de la Maison d'Arrêt de Bayonne, la constitution d'un « groupe témoin » proprement dit, composé de jeunes qui seraient écartés du projet et de ses bénéficiaires, s'avérait d'emblée impossible au vu du faible nombre des jeunes concernés et des risques de « discrimination » (*et donc de perturbations*) que cela pourrait générer...

Enfin, il faut savoir que, depuis l'ouverture du Centre de Détention de Mont-de-Marsan, courant 2009, la Maison d'Arrêt de Bayonne a vu ses effectifs fondre : actuellement, ce sont une centaine de personnes qui y sont détenues, avec entre 20 et 25 jeunes suivant les périodes, dont 10 à 15 au maximum étant des « locaux ».

Ainsi, dans les faits, une approche quantitative de l'évaluation a été rendue impossible, la situation posée en début de projet étant devenue encore plus difficile, en termes des volumes des publics cibles, en cours de projet.

### III) - AJUSTEMENTS DE LA DYNAMIQUE EVALUATIVE INITIALE

---

Des volets importants du processus d'évaluation **n'ont pu être mis en scène**, comme initialement prévus, du fait du retard et de la non-réalisation de certains pans de l'expérimentation, à savoir relatifs aux points :

#### 1. Pratiques et modalités de formation

- En relais avec les accompagnateurs socioprofessionnels et les référents justice et sur la base des retours de premiers « bilans jeunes » qui seront réalisés, élaboration d'une liste des besoins et/ou souhaits d'items formatifs.
- Élaboration d'un protocole évaluatif partagé (organismes de formation, accompagnateur jeunes, publics bénéficiaires) appliqué sur les modules de formation ajustés et nouveaux qui seront mise en œuvre en 2010 et 2011.

#### 2. Accompagnement LOTU des jeunes placés sous main de justice

*Rappel : travail prenant appui sur les travaux de recherche et d'évaluation LOTU menés dans le cadre de l'expérimentation EQUAL (cf. « Contexte d'intervention ») et relayés par le soutien du Haut Commissariat aux Solidarités Activées, au titre de l'appel à projets d'expérimentation sociale 2008 (recherche menée par le CIRAP/ENAP).*

- Étude comparative du parcours et des déclaratifs des projets des jeunes LOTU ante 2009 (*sans temps d'incarcération*) et LOTU post-2009 intégrant les temps et les modalités d'accompagnement renforcés durant le temps d'incarcération.
- Élaboration collective d'une grille de mesure d'impacts, avec les accompagnateurs et référents justice (*Mission Locale, SPIP, PACT-HD*).
- Entretiens individuels de suivi et de mesure qualitative de l'accompagnement auprès des accompagnateurs et des référents justice tout au long de l'expérimentation (*sur une base de fréquence d'une fois par trimestre*).
- Impact des séquences de formation et de leur intégration dans la relation de suivi et d'accompagnement des jeunes.
- Analyse des réflexions et décisions de la Commission de Régulation.
- Production finale d'une matrice « Obstacles/Bénéfices » d'un pré-accompagnement amont carcéral.

#### 3. Élargissement des acteurs de la chaîne aux organismes de formation

*Même rappel relatif aux travaux de recherche et d'évaluation LOTU en cours, complétés par les éléments d'observation et d'enseignement du partenariat dégagés lors des séquences d'analyse collective des acteurs LOTU (organisées entre 2006 et 2008) et productions évaluatives spécifiques du partenariat EQUAL-LOTU (AFMR Etcharry Formation Développement).*

- Élaboration en préalable du schéma partenarial type LOTU en version de base, complétée par les acteurs de la formation (*approche organique, approche systémique, dynamique de travail visée, modalités d'animation, processus de concertation et de régulation...*) et suivi-analyse de son application en réel tout au long de l'expérimentation.



- Entretiens individuels des acteurs associés à la Commission de Régulation et des structures associées au Comité de Pilotage de l'initiative LOTU (*organe connu sous le nom de PDD – Partenariat de Développement*) :
  - ✓ Objectifs de partenariat déclarés
  - ✓ Ressources et moyens mobilisés
  - ✓ Mesure des bénéfices obtenus
  - ✓ Impacts sur l'organisation et le fonctionnement
- Production d'une cartographie des acteurs partenaires
- Animation des séquences de production de pistes de progrès collectives de la Commission de Régulation et du PDD
- Production d'un rapport final : « Partenariat et équipe pluridisciplinaire, repères pour un champ d'action sociale locale appliqué ».

TROIS FACTEURS EXPLICATIFS PRINCIPAUX SONT A L'ORIGINE DES AJUSTEMENTS DE LA DYNAMIQUE EVALUATIVE :

### **1. L'abandon des modalités de travail générées antérieurement par le projet LOTU**

De fait, la problématique et les objectifs de l'évaluation du projet s'en sont retrouvés quelque peu contraints, de par une évolution du contexte général d'intervention de ses principaux acteurs.

Le projet LOTU-BARNEAN a été posé et imaginé dans les suites logiques du projet LOTU qui, entre 2006 et 2009, visait à un accompagnement vers l'emploi des jeunes placés sous main de justice. Sous l'égide du Juge de l'application des peines du TGI de Bayonne et autour de la Mission Locale, les différents acteurs de la justice, de l'emploi, de l'entreprise, du logement, de la formation ont engagé une démarche collective s'efforçant, par un partenariat inédit, de proposer des modalités d'accompagnement optimisant les chances d'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes en situation de grande précarité. Dans une mise en perspective de cette dynamique, prévue alors pour perdurer, LOTU-BARNEAN a été imaginé pour mieux valoriser le temps d'incarcération et préparer la sortie, étape qui restait le maillon faible de la première expérimentation 2006-2009.

Or, force est de constater que le partenariat LOTU, organisant principalement le réseau des acteurs à l'extérieur de la Maison d'Arrêt, a vu sa réalité diminuer grandement, au point que nombre de ces anciens acteurs affirment qu'aujourd'hui que « *LOTU n'existe plus* ».

Quoi qu'il en soit de l'analyse des uns et des autres, il faut bien constater, certainement lié à un recadrage des missions des Missions Locales en général et de la Mission Locale Pays Basque (*porteur du projet*) en particulier, que les outils et pratiques collectives expérimentés durant les années précédentes, dans la relation aux entreprises du jeune placé sous main de justice, périclitent et ne se sont pas traduites par une réelle évolution des pratiques professionnelles et de l'organisation des schémas de prise en charge et en accompagnement, même si leur rapport en efficience était avéré.



Perdurent désormais les logiques « classiques » d'un accompagnement Mission Locale, mais sans l'approche partenariale pleinement concertée qui faisait la richesse et l'essence même de l'initiative mise en œuvre au bénéfice des jeunes détenus ; sans l'appropriation que pouvaient en faire de cette démarche les chefs d'entreprises, qui pouvaient ainsi se sentir acteurs d'une démarche d'insertion originale et reconnus comme tels dans leur place et leur rôle d'entreprise.

Cet abandon, par l'opérateur principal, des modalités spécifiques d'accompagnement des jeunes placés sous main de justice vers l'emploi en entreprise marchande, interviendra au moment même où l'Association Régionale des Missions Locales d'Aquitaine se saisissait de l'enjeu pour en faire un axe de formation et de développement des compétences de conseillers Missions Locales : formation prenant explicitement appui sur les résultats et enseignements de l'initiative LOTU.

Ceci a donc directement impacté l'évaluation du point 2 (*Accompagnement LOTU des jeunes placés sous main de justice*) rappelé ci-dessus, qui porte sur l'accompagnement des jeunes à l'extérieur, prévu au démarrage du projet BARNEAN comme restant dans la continuité même de la logique LOTU.

## **2. Le contexte spécifique du réajustement de par l'arrivée dans le cercle des partenaires du Conseil Régional**

Par ailleurs, nous avons constaté que les nouvelles actions de formation, prévues au sein de la Maison d'Arrêt, n'ont pas été mises en place en 2010, comme prévu initialement.

A ce titre, les transferts de compétences concernant la formation au sein des établissements pénitentiaires, en direction des Régions (*en l'occurrence de la Région Aquitaine, qui s'est saisie de cette compétence dans une logique d'expérimentation*), ont effectivement retardé la mise en place de nouvelles actions de formation tout au long de l'année 2010. Mais la présence des représentants de la Région Aquitaine lors du Comité de Pilotage du 10 mars 2011 (*notamment la responsable de la Formation Professionnelle et la nouvelle Chargée de mission pour la formation des personnes détenues*) et leurs bonnes dispositions affichées envers l'expérimentation BARNEAN, ont laissé préjuger de réelles possibilités pour l'année 2011. Opportunité qui n'a pas pu être saisie par les acteurs du projet.

## **3. La difficulté du porteur de projet de maintenir une animation en continu des acteurs du projet et sa fragilité à impulser les mises en scène attendues par le projet**

Ainsi, l'élargissement de l'offre de formation prévu initialement n'a pu être mis en œuvre lors de l'expérimentation. Cette faiblesse, due pour partie à des contraintes extérieures (*transfert de compétences État->Région*), aurait pu être compensée par une animation plus forte de la dynamique collective. Ce nouveau contexte réglementaire, vécu comme un véritable frein pour l'expérimentation aurait pu être envisagé sous un angle différent, voire même être saisi comme facteur levier de la dynamique.

En effet, le financeur de formation devenant un seul et même interlocuteur (*le Conseil Régional*), c'était l'occasion pour le porteur de projet d'imaginer et de mettre en scène des parcours de formation combinant des temps pendant la période d'incarcération avec des formations « de droit commun » lors de la sortie de la personne détenue.

Cette continuité « dedans-dehors » se serait alors posée comme une des conditions de la réalisation d'un projet de réinsertion professionnelle : ceci n'a pas été le cas, faute sans doute de compétences et moyens ad hoc.

Les relations avec le porteur de projet et les autres partenaires peuvent globalement être qualifiées de bonne qualité. Qualité relationnelle, qualité d'écoute, qualité de disponibilité... tout ce qui fait de relations partenariales une base opérationnelle de travail. Pour autant, cette qualité relationnelle ne comble pas un déficit global d'animation par le porteur de projet.

Malgré diverses relances de notre part visant à offrir conseils et outils en la matière, nous avons constaté une réelle faiblesse de l'animation et de mise en motivation de l'ensemble des acteurs associés au projet LOTU-BARNEAN, motivation devant jouer tant sur une implication de chacun des acteurs, dans son champ d'intervention, que dans une dynamique collective autour d'enjeux bien définis et partagés.

Cette faiblesse s'est notamment traduite par un rythme de travail trop discontinu, laissant les acteurs associés dans une situation d'attente plus que de réactivité. Les Comités de Pilotage et les groupes de travail, peu nombreux eu égard à la nature, aux ambitions et aux impondérables du projet, n'ont pas suffisamment joué le rôle d'espaces de production collective qui aurait pu les caractériser.

Néanmoins, une mise à plat a eu lieu lors du Comité de Pilotage du 10 mars 2011, au cours duquel nous avons fait état de constats, de remarques et de propositions quant à un retard important dans la mise en œuvre du programme de travail. Cette mise en alerte (*Cf. annexe 09*) a été envoyée par courrier électronique (*cf. annexe 10*) et adressée à l'ensemble des acteurs du projet.

Nous avons également incité le porteur de projet à solliciter un report de la date de fin de l'action. Cette demande, infructueuse, a été faite, en date du 23 mars 2011, pour un report au 30 juin 2012. Il va sans dire que ce report aurait été indispensable, pour impulser de nouvelles actions de formation au sein de la Maison d'Arrêt. A cette seule condition, eu égard au retard pris par l'expérimentation, le volet 3 du dispositif d'évaluation (*Élargissement des acteurs de la chaîne aux organismes de formation*) aurait pu être mis en place.

### I) - RESULTATS DE L'EVALUATION

#### 1. Les publics touchés par l'expérimentation

Les publics présents au sein de la Maison d'Arrêt pendant la période d'expérimentation, ont bénéficié d'accompagnement et d'une offre formation qui était déjà proposée en l'état avant la mise en place du projet. Cette dernière n'ayant pas été mise en scène comme prévu initialement, ils n'ont pu bénéficier de nouvelles modalités-tests en matière de formation.

#### Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation

C'est donc lors de la phase consistant à élaborer un diagnostic des pratiques de formation à la Maison d'Arrêt de Bayonne, que nous avons rencontré des jeunes ayant un « appétit » pour la formation et volontaires pour s'inscrire dans un tel projet.

Ces jeunes détenus, au nombre de sept, étaient âgés de 18 à 25 ans et de niveaux scolaires très hétérogènes (*du niveau VI au niveau III*). Ils prenaient ou avaient pris part aux divers dispositifs proposés à la Maison d'Arrêt : formation professionnelle au titre « Agent de Restauration », activités de l'« école » assurée quotidiennement par un professeur des écoles détaché de manière permanente à la Maison d'Arrêt, cours prodigués hebdomadairement par des associations de bénévoles sur des thématiques telles que l'informatique, les langues, l'histoire-géographie...

Ils ont activement participé aux entretiens et ont permis d'identifier, en exprimant, de leur point de vue d'utilisateurs, des atouts propres aux pratiques déjà existantes de formation/enseignement :

#### **Les « + » pratiques**

- + *s'occuper, passer le temps, « sortir du cadre » de la prison*
- + *participer à des formations permet d'obtenir des remises de peine*
- + *avoir l'opportunité d'apprendre certaines choses qui n'auraient pas été travaillées à l'extérieur*
- + *la rémunération liée à la formation professionnelle permet d'améliorer la qualité de vie en Maison d'Arrêt (petit déjeuner, télévision, réfrigérateur).*

#### **Les « + » en termes de compétences sociales**

- + *s'ouvrir aux autres*
- + *participer à une formation permet une responsabilisation pour respecter les horaires, se lever, avoir un rythme régulier*
- + *apprendre à écouter, de respecter les consignes*
- + *les normes HACCP permettent d'éduquer à la propreté (nettoyer sa cellule)*
- + *la possibilité d'être reconnu par un diplôme et d'être capable de faire quelque chose de concret.*

### **Les « + » liés au projet de la personne incarcérée**

- + *pouvoir poursuivre une action enclenchée avant d'intégrer la Maison d'Arrêt, par exemple, passer le code de la route*
- + *avoir la possibilité de travailler un projet spécifique autour d'une thématique inexistante à la Maison d'Arrêt (vente, commerce) afin d'intégrer une formation à la sortie*
- + *les savoirs travaillés à l'Unité Locale d'Enseignement seront « utiles dans la vie de tous les jours »*
- + *les détenus pensent pouvoir valoriser la formation « Agent de Restauration » à l'extérieur, soit dans le secteur de la restauration, soit en remobilisant dans d'autres contextes certains contenus travaillés (HACCP par exemple).*

### **Les « + » liés aux aspects pédagogiques**

- + *en cuisine, un matériel de qualité*
- + *un accompagnement de qualité. Les professeurs et formateurs, passionnés par leur métier, sont très présents pour expliquer.*
- + *l'utilisation du support informatique dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture rendant les situations pédagogiques plus intéressantes*
- + *la possibilité de garder les supports de cours*
- + *la possibilité d'obtenir le titre « Agent de Restauration », plus rapidement qu'à l'extérieur.*

### **Adhésion du public ciblé au dispositif**

Les éléments cités ci-dessus ont permis d'identifier trois principales motivations poussant les jeunes à se porter volontaire pour participer à une action de formation et de manière plus large à s'inscrire dans des accompagnements de projet :

- Tout d'abord une logique de stratégie au regard du temps d'incarcération, de par le système des remises de peine. En effet, démontrer une motivation à travailler sa réinsertion, s'impliquer et participer à de telles démarches permet de bénéficier d'un raccourcissement de la durée d'incarcération.
- Deuxièmement une logique occupationnelle. Le rapport au temps est différent au sein de l'univers carcéral. Comme le mentionne un détenu, « Le temps s'arrête ». Un objectif, légitime et compréhensible, est donc de participer à des activités pour agrémenter le quotidien et « briser » l'attente.
- Enfin, une logique volontaire et prospective du jeune, se saisissant du projet comme d'une opportunité supplémentaire pour faciliter ces conditions de préparation à la sortie, ce d'autant plus que des conditions favorables (*souvent connues par le jeune*) sont réunies, à savoir :
  - + Une dotation en équipements satisfaisante  
Les entretiens menés auprès de l'ensemble des acteurs permettent d'affirmer que la Maison d'Arrêt de Bayonne détient un équipement de qualité au regard de la réalité d'autres établissements pénitentiaires.  
Les conditions de réalisation de la formation au titre « Agent de Restauration » sont notamment optimisées du fait de la présence d'une cuisine pédagogique dédiée.

La Maison d'Arrêt est également bien pourvue en matériel informatique et en salles exploitables pour la formation et l'enseignement.

+ Une offre de formation et d'enseignements cohérente

La FORMATION PROFESSIONNELLE « Agent de Restauration » est adaptée aux caractéristiques du public accueilli à Bayonne : des pré-requis largement accessibles et un caractère concret du travail effectué (*cuisine d'assemblage*) permettant au stagiaire de bien percevoir ses évolutions quant à l'acquisition et au renforcement de ses compétences.

Ce titre professionnel est adapté à la Maison d'Arrêt car il est envisageable à partir d'une durée de quatre mois (*grâce notamment au principe de validation partielle par les Certificats de Qualification Professionnelle*).

De plus, cette formation répond au contexte extérieur et aux opportunités de réinsertion dans le bassin d'emploi de la Maison d'Arrêt, les métiers de bouche ayant la caractéristique d'être « en tension ». Les stagiaires peuvent acquérir les compétences permettant de travailler en restauration collective et franchisée, voire dans le secteur agro-alimentaire grâce au module « hygiène et sécurité alimentaire ».

L'UNITE LOCALE D'ENSEIGNEMENT repose sur un fonctionnement similaire à celui d'un Atelier Pédagogique Personnalisé. Ceci permet d'individualiser les parcours et les enseignements et de proposer un accompagnement sur mesure. Les différences de niveau scolaire sont donc prises en compte, chaque détenu travaillant à son rythme sur des tâches qui lui sont propres.

+ Des dispositifs permettant de travailler le projet d'insertion sociale et professionnelle

Des situations pédagogiques variées sont proposées aux détenus par les différents prestataires afin de faire le point de leurs acquisitions en vue de définir un projet.

Par ailleurs, il est possible de terminer une formation déjà enclenchée à l'extérieur. La Maison d'Arrêt se mue en centre d'examen afin de passer les épreuves de validation finale de formations de type CAP par exemple.

+ L'articulation de temps « dedans / dehors » pour la formation professionnelle

Il est possible de travailler la cohérence entre les dispositifs suivis en Maison d'Arrêt et le retour vers le monde extérieur.

Des périodes « sas » prenant la forme de stages professionnels en milieu ouvert sont ponctuellement mis en place. Ils ne concernent que la population condamnée, sous réserve de l'accord du Juge d'Application de Peines (JAP).

+ Une cohérence et un suivi en cas de transfert du détenu

Le Parcours d'Exécution de Peine (PEP) garantit un suivi aux condamnés permettant d'orienter si possible sa destination vers un lieu de détention répondant aux besoins formation en cas de transfert.

A noter qu'un détenu ayant enclenché une démarche de formation au sein d'un établissement pénitentiaire, n'est à priori pas transféré avant la fin de sa formation.

L'implication des détenus rencontrés a pu également être jaugée de par les suggestions et propositions d'améliorations qu'ils ont pu exprimer. Elles relèvent de différentes dimensions :

**La question des objectifs de la Maison d'Arrêt quant à sa politique formation :**

- augmenter le nombre d'heures de cours par détenu
- prévoir des cours tout au long de l'été ainsi qu'à la période des fêtes de fin d'année
- donner un « bagage » à tout le monde
- avoir des cours plus « poussés » pour les niveaux post-bac, notamment en informatique et en langues
- proposer des diplômes plus élevés que le B2I dans le domaine de l'informatique.

**L'optimisation des méthodes/outils pédagogiques proposés :**

- avoir accès à des supports pédagogiques (*livres, CD-Rom*) plus nombreux et plus variés lors de travaux sur des projets spécifiques
- avoir une connexion Internet afin d'enrichir les cours.

**L'enrichissement de l'offre de formation professionnelle à la Maison d'Arrêt :**

- métiers du Bâtiment
- mécanicien auto/moto
- moniteur de sport (*de type Brevet d'État*).

## **2. Les effets du dispositif expérimenté**

### Effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire

De notre point de vue, l'expérimentation LOTU-BARNEAN n'a pas généré de nouvelles pratiques, tant dans l'offre de formation professionnelle au sein de la Maison d'Arrêt, que dans les modes d'accompagnement des bénéficiaires. C'est davantage une reproduction en l'état de pratiques instaurées antérieurement qui ont pu être proposées.

De fait, les effets produits sur les personnes « jeunes détenus » résultent de pratiques liées au fonctionnement partiellement instauré dans le cadre de l'initiative LOTU. Pour autant, les éléments et indicateurs recueillis chez le public bénéficiaire lors de la phase du diagnostic et présentés ci-dessus, démontrent notamment des potentialités quant à la mise en place de nouvelles thématiques de formation.

Ce degré de curiosité dépasse les orientations traditionnelles et s'est également manifesté lors d'un temps visant à mettre en lien les détenus avec des champs professionnels divers tels que les travaux publics, l'agriculture, le nettoyage et l'entretien, les transports, la restauration, le bâtiment, le commerce et le social et médico-social.

Le 2 décembre 2010, a donc eu lieu la journée de Rencontre en Milieu Carcéral (REMCAR) à la Maison d'Arrêt de Bayonne. Pour ce faire, ce forum permettait de rencontrer au même moment des professionnels ainsi que des organismes de formation du champ concerné, ceci afin de pouvoir répondre de la manière la plus complète possible aux préoccupations des personnes en termes de réalité-métier, de recrutement et d'accessibilité au métier.

Il a pu être noté, chez certaines personnes rencontrées, le désir exprimé de s'engager dans une voie et de construire un projet professionnel qui prenne en compte l'autre. Le milieu carcéral ayant joué un rôle de levier dans ce sens : « *Depuis que je suis en prison, je m'occupe des autres, je les soutiens, je les aide dans leurs démarches. J'aimerais faire un métier dans lequel on s'occupe des autres* ».

REMCAR a favorisé un lien ponctuel entre les personnes incarcérées et le monde extérieur. Ce forum en a aiguillé certains vers une articulation avec l'après Maison d'Arrêt et leur a fait prendre conscience de l'opportunité de réfléchir et de construire leur projet dès ce séjour en milieu carcéral<sup>1</sup>.

### Effets attendus et effets induits/inattendus

#### EFFET INATTENDUS

- Un projet révélateur d'envie chez le public-cible, notamment sur des projections personnelles hors représentations classique, dans les métiers du social et du sanitaire par exemple<sup>1</sup>.
- Une capacité mobilisatrice et une motivation bien supérieure au seul registre de la recherche de situations « occupationnelles » plus, pour certains, une envie de faire valoir leurs différents « possibles » (ex : *l'adhésion de détenus aux dynamiques de stages projets d'éducateurs spécialisés en formation, avec leur participation à la rénovation des parloirs et la réalisation d'une fresque en graphie à l'extérieur de la Maison d'Arrêt, en l'occurrence dans les locaux d'un centre de formation*).
- Une disponibilité et une adhésion d'opérateurs de formation sur les principes d'ouverture de leurs actions de formation, en ayant pleine conscience de leur contribution sur le registre de la participation à la construction d'un équilibre sociétal à travers la lutte contre la récidive.
- La convergence d'intérêt entre Système Pénitentiaire et Conseil Régional autour de la compétence de ce dernier au regard de la formation professionnelle et l'apprentissage et de sa relation aux organismes de formation.

#### EFFET ATTENDUS

- La confirmation du besoin et de la motivation du système carcéral et de ses acteurs d'être connectés et reliés aux initiatives externes, d'être reconnus comme acteurs aidants et impliqués dans le rattachage et la (re)construction des jeunes, de pouvoir proposer de l'adaptation et s'inscrire dans des démarches plus expérimentales et novatrices.

---

<sup>1</sup> Cf. en **bibliographie** -> « DISFORS – Prévenir et lutter contre les Discriminations à l'accès aux formations sociales et médico-sociales pour les personnes placées sous main de justice » pour les éléments-bilan relatifs aux journées REMCAR

## Gouvernance et coordinations d'acteurs

- L'expérimentation tentée via le projet LOTU-BARNEAN est une démarche qui, par essence, est le passage vers d'autres modes et modalités d'essayer, d'apprécier, de questionner.

Ce passage vers ces nouveaux modes demande et nécessite :

- une mise en gouvernance transparente et partagée de la démarche-projet tant au niveau du collectif des partenaires qu'en direction des acteurs impliqués au sein de chaque structure partenaire, notamment dans la dynamique des binômes directeurs-acteurs ;
  - une ventilation et une répartition claire et officielle des rôles et des fonctions de chacun (*structures et acteurs*) au sein du projet ;
  - une mise en scène en amont de la démarche, des outils de gouvernance et des procès à enclencher en cas de dysfonctionnements ou difficultés imprévues.
- La coordination d'acteurs : des compétences et une mission à part entière :
    - au sein de la structure pilote,
    - ou à organiser entre les partenaires, de manière claire, partagée et reconnue, et qui doit, en toute priorité, se traduire en animation continue et dynamique du groupe d'acteurs
      - animation de réunions et de rencontres
      - communication interne et externe, y compris avec les publics-cibles et les tiers partenaires...

## Conclusion de la partie et mise en perspective

Le projet LOTU-BARNEAN est :

- un projet riche ;
- un projet résolument positionné sur des champs possibles et à portée, tant des jeunes, des prescripteurs, des opérateurs professionnels et des financeurs ;
- une dynamique de travail qui peut perdurer, notamment de par la position volontaire du Conseil Régional, mais sur la base d'une autre structure en charge de la dynamique d'animation et de coordination
- un projet qui a besoin d'une conclusion entre acteurs, si tant est que le pilote l'accepte et le mette en scène.



## II) - VALIDITE EXTERNE DES RESULTATS ET PERSPECTIVES DE GENERALISATION

---

### 1. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

#### Représentativité du terrain, des acteurs et du public bénéficiaire

La base même du projet BARNEAN, plus encore du principe LOTU-BARNEAN, est la construction :

- ☑ d'un groupement partenarial, le plus en représentation possible de la chaîne des acteurs mobilisables sur l'enjeu d'une insertion et d'un accompagnement complet du public bénéficiaire, les jeunes placés sous main de justice ;
- ☑ d'un partenariat en capacité d'une configuration à géométrie variable pour tenir compte et s'adapter aux besoins et réalités des jeunes et aux contraintes et aux possibles des acteurs/institutions partenaires (*y compris en y intégrant l'adhésion d'acteurs de la santé par exemple*) ;
- ☑ d'un partenariat-terrain qui respecte la mission et le positionnement de chaque structure, à commencer par l'entreprise...

#### Transférabilité du dispositif

« Mieux » que transférable, le projet, même inachevé dans sa version expérimentale, est reproductible sous 3 conditions :

- ☑ la construction en amont de vraies relations partenariales ;
- ☑ la compréhension, par chaque partenaire, du système pénitentiaire, de ses logiques et de sa temporalité ;
- ☑ la mise en scène d'une pleine animation et coordination des acteurs ;
- ☑ un engagement réel, et non opportuniste, des acteurs de l'accompagnement socioprofessionnel et de la formation...

### 2. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

Etcharry Formation Développement est intervenu de différentes manières au cours de l'avancée du projet. Ces interventions (*cf. en annexe les « Chronos thématiques relations évaluateur-expérimentateur 2010 et 2011 »*), bien que de natures diverses, ont été mûrement réfléchies et systématiquement motivées par la volonté d'adapter notre positionnement au service des évolutions et de la temporalité du projet LOTU-BARNEAN. Nous avons particulièrement fait preuve de vigilance afin d'adopter, quelle que soit la situation, une posture en adéquation avec notre rôle d'évaluateur.

Les interventions ont donc poursuivi différents objectifs :

#### Avant tout, **assurer notre mission d'évaluateur**

- En **participant**, sur invitation du porteur de projet, aux différents Comités de Pilotage ayant ponctué la durée du projet. Cette présence lors de ces temps charnières a permis de tenir la place d'un observateur des relations et échanges entre les acteurs du projet.
- En **communiquant** sur les avancées du processus d'évaluation. Cela s'est notamment traduit par la diffusion et la présentation d'un « Diagnostic portant sur les pratiques et modalités de formation et de qualification au sein de la Maison d'Arrêt de Bayonne » (*cf. annexe 03*).

Egalement, **apporter un regard extérieur** aux parties prenantes du projet et **mettre en alerte le porteur de projet sur les risques potentiels encourus**. Nous avons donc formulé un certain nombre de préconisations visant à améliorer le pilotage du projet pour impliquer davantage les différents acteurs et favoriser la communication entre eux.

Un premier jalon a été posé dans le cadre de la restitution du « DIAGNOSTIC DES PRATIQUES ET MODALITES DE FORMATION ET DE QUALIFICATION AU SEIN DE LA MAISON D'ARRÊT DE BAYONNE » :

*« La formation et les actions qui y sont associées occupent une place importante dans l'évolution des personnes détenues au sein de la Maison d'Arrêt de Bayonne. L'ambition de tous les acteurs qui gravitent autour est bien d'exploiter au mieux ces outils afin qu'ils soient de réels vecteurs de réinsertion sociale et professionnelle.*

*Le contexte dans lequel s'inscrit le projet Lotu-Barnean a aujourd'hui fortement évolué depuis la phase d'ingénierie qui a donné lieu à sa mise en place. Le caractère structurel de ces changements induit le déploiement d'une grande énergie afin d'y faire face de la meilleure des manières.*

***L'enjeu réside donc dans la capacité des acteurs et structures impliqués à collaborer encore plus ensemble, à questionner leurs pratiques afin de les faire évoluer, pour s'adapter aux exigences et contraintes diverses, qu'elles soient d'ordre réglementaire, juridique, pédagogique, logistique...*** » (Extrait de la conclusion de l'Annexe 03 - Diagnostic des pratiques et modalités de formation et de qualification au sein de la Maison d'Arrêt de Bayonne).

Ce diagnostic-état des lieux, auquel ont été adjointes des préconisations, a été transmis aux acteurs du dispositif BARNEAN afin de recueillir leurs remarques et des compléments d'informations. Suite à un faible nombre de retours, dont un (*émanant des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation*) ayant généré une modification du document initial, une version finalisée a été communiquée à l'ensemble des parties et devait faire l'objet d'une restitution collective le 16 décembre 2010, afin d'articuler au mieux les réponses à mettre en œuvre. Le Comité de Pilotage qui devait héberger ce temps de restitution et de construction a été reporté par le Pilote au mois de mars 2011.

Le report dans le temps de cette instance ayant pour vocation d'articuler un état des lieux de l'existant, de même que des pistes concrètes d'adaptation avec un plan d'action à décliner au sein du groupement partenarial, a poussé Etcharry à solliciter un rendez-vous avec le Pilote du projet, à savoir la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque, afin de le sensibiliser sur certains points de vigilance pouvant impacter la bonne marche future du projet :

- Le niveau d'implication des acteurs du fait du faible nombre de structures ayant réagi sur la première version du diagnostic posé ;
- le décalage dans le temps du Comité de Pilotage permettant de réajuster les suites de l'expérimentation ;
- l'incertitude à ce temps du projet quant au financement d'actions de formation en milieu carcéral ;
- l'essoufflement du projet LOTU, dispositif à la genèse du projet LOTU BARNEAN.

L'ingénierie de projet qui avait été développée reposait sur la coexistence de ces deux dispositifs. La forte complémentarité des deux projets en termes de logiques d'actions, d'accompagnement des jeunes placés sous main de justice, aurait dû amener de fait à se questionner sur l'opportunité de l'existence du seul projet LOTU-BARNEAN pour le public cible. Les incidences terrains auraient pu se matérialiser par un déséquilibre voire une rupture en matière d'accompagnement.

**Sur un plan plus global**, les principales préconisations adressées directement au porteur du projet LOTU-BARNEAN ont été destinées à lui faire prendre conscience de la nécessité d'adopter une posture proactive pour :

- mobiliser les partenaires plus tôt pour assurer la participation du plus grand nombre aux comités de pilotage ;
- transmettre de l'information entre les temps de comité de pilotage pour informer sur l'avancée de l'expérimentation, les temps marquants ;
- renforcer la cohérence et le lien entre les temps du projet, en prenant notamment collectivement appui sur le diagnostic réalisé pour initier toute réflexion ;
- questionner la durée de vie du projet au regard des décalages entre le prévisionnel et le réalisé ;
- questionner la pertinence de LOTU-BARNEAN suite à la fin de vie du projet LOTU, véritable détonateur et raison d'être de LOTU-BARNEAN.

Au-delà de préconisations formulées oralement lors de comités de pilotage, des notes complémentaires ont été adressées au porteur de projet et communiquées pour information aux acteurs.

Pour illustrations

**Exemple de note complémentaire** envoyé à l'ensemble des partenaires, suite au compte-rendu du Comité de pilotage du 10 mars 2011 :

***Point sur l'évaluation réalisée par Etcharry Formation Développement***

*Premier élément faisant partie du processus d'évaluation, un diagnostic des pratiques et modalités de formation et de qualification au sein de la Maison d'Arrêt de Bayonne a été réalisé entre janvier et juin 2010.*

*Suite à une première mouture remise à l'ensemble des partenaires début octobre 2010 pour recueillir leurs réactions et amendements éventuels, la version finalisée du diagnostic a été communiquée au mois de décembre 2010 et présentée lors du comité de pilotage du 10 mars 2011.*

*Au cours des débats qui suivirent, intégrant notamment l'expérimentation de la prise en charge de la compétence de la formation en milieu carcéral par la Conseil Régional d'Aquitaine, et afin d'appuyer l'expérimentateur pour maintenir le projet dans sa phase dynamique, l'évaluateur a proposé trois initiatives pouvant être directement développées :*

- 1. Prendre appui sur le diagnostic réalisé - et notamment sur les données reprises ci-dessous - pour assurer une cohérence entre le travail d'évaluation et celui du pilotage du projet, au service de son avancée.*
- 2. Questionner la durée de vie du projet et demander un report quant à sa date de fin pour avoir le temps nécessaire à la mise en place de nouvelles actions de formation au sein de la Maison d'Arrêt.*

*3. Pour ce faire, travailler spécifiquement la question des besoins en formation par la mise en place d'un groupe de travail en amont de la Commission Locale de Formation prévue en mai/juin 2011.*

**Exemple de mail** envoyé à l'ensemble des partenaires le 28 septembre 2011 et faisant suite à une réunion s'étant tenue le 27 septembre 2011 :

*Juste un petit mail mobilisateur de la part des évaluateurs pour rester dans la dynamique de la rencontre du 27 septembre.  
La CLF du 3 novembre est un temps charnière pour le projet BARNEAN.  
En effet, il s'agit de la dernière occasion, dans le cadre de l'actuelle contractualisation de l'expérimentation, de mettre en scène réellement de nouvelles actions de formation en Maison d'Arrêt. Actions qui peuvent s'appuyer sur un travail de diagnostic et d'analyse des besoins et qui reposent sur une coopération entre partenaires.  
Cette occasion est d'autant plus importante puisque la région Aquitaine elle-même expérimente le volet de la décentralisation et du transfert de compétences de formation des personnes sous main de justice.  
Pour appuyer vos réflexions, vos choix et votre organisation d'ici le 3 novembre, je vous renvoie une nouvelle fois les extraits du diagnostic faisant état des points forts, des questions soulevées et des préconisations identifiés au cours de ces derniers mois.  
L'enjeu est, vous l'aurez compris, d'être en capacité de proposer le 3 novembre prochain 2 à 3 actions de formation adaptées tant au contexte de la Maison d'Arrêt de Bayonne qu'à ses publics du moment... Quitte à solliciter pour cela des tiers opérateurs à associer dans le projet.  
Bonne mobilisation à tous.  
Je reste à votre disposition si besoin est.*

L'ensemble des courriels qui ont structuré la relation évaluateur/expérimentateur et évaluateur/acteurs du projet, sont à disposition du FEJ en cas de nécessité.



## BIBLIOGRAPHIE

---

- ❖ LOTU – JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE ET ACCES A L'EMPLOI EN ENTREPRISE MARCHANDE  
**Actes du colloque de fin de projet EQUAL**  
2 décembre 2008
  
- ❖ JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE – LOTU : LA REINSERTION, UNE PARTIE QUI SE JOUE A PLUSIEURS  
**Dossier des Actualités Sociales Hebdomadaires**  
27 février 2009
  
- ❖ LOTU – JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE ET ACCES A L'EMPLOI EN ENTREPRISE MARCHANDE  
Sylvie Châles-Courtine  
**Rapport de recherche – CIRAP/ENAP** – Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire  
2009
  
- ❖ L'INITIATIVE LOTU : UNE DEMARCHE PARTENARIALE AU SERVICE DE L'INSERTION DES PERSONNES  
PLACEES SOUS MAIN DE JUSTICE ?  
Sous la direction de Sylvie Châles-Courtine  
**Dossiers Thématiques – CIRA ENAP** – Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire  
2010
  
- ❖ « DISFORS » – PREVENIR ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS A L'ACCES AUX FORMATIONS  
SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES POUR LES PERSONNES PLACEES SOUS MAIN DE JUSTICE  
Association de Contrôle Judiciaire du Pays Basque (ACJPB) et Etcharry Formation  
Développement  
**Rapport de l'étude** menée en réponse à l'appel à projet en « *Prévention et lutte contre  
les discriminations dans la formation professionnelle et l'apprentissage en Aquitaine* »  
du Conseil Régional d'Aquitaine  
Janvier 2011



## ANNEXES

---

- Annexe 01 - Grilles entretiens partenaires diagnostic
- Annexe 02 - Grille entretien jeunes diagnostic
- Annexe 03 - Diagnostic des pratiques et modalités de formation
- Annexe 04 - Questionnaire Maison Arrêt
- Annexe 05 - Questionnaire ML
- Annexe 06 - Questionnaire SPIP
- Annexe 07 - Questionnaire INSUP
- Annexe 08 - Questionnaire Jeunes
- Annexe 09 - Note complémentaire - COPIL du 10.03.11
- Annexe 10 - Courriel de remobilisation
- Chrono thématique relations évaluateur-expérimentateur 2010
- Chrono thématique relations évaluateur-expérimentateur 2011

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes. The colors include purple, green, orange, and blue. The dashed boxes are in orange and green. The squares are solid colors. The overall arrangement is a vertical sequence of shapes that tapers to the right.

## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>